

Test d'avant l'été : quel abstentionniste êtes-vous ?

Eh oui ! Avec plus de 63% d'abstentionnistes au premier tour des élections à la carte de presse, la question vaut la peine d'être posée. En espérant qu'elle vous aide à vous forger une opinion, et un vote, pour ce second tour qui s'ouvre en ligne jeudi 31 mai à 17h.

A vous de jouer...

- **Je ne vote pas parce que la carte ne sert à rien**

Peut-être n'allez-vous pas sur le terrain, peut-être vos interlocuteurs vous font-ils spontanément confiance, peut-être votre employeur ne vous la demande-t-il pas, peut-être n'êtes-vous pas fier(e) de votre métier... Mais, au bout de cinq ans, vous êtes quand même content de toucher en plus la prime d'ancienneté carte. Non ?

- **Je ne vote pas parce que la Commission de la carte est trop hors sol**

C'est plus une impression qu'une réalité. Pour preuve, sa capacité à s'adapter à l'invention de la télé, puis d'internet, etc, alors que c'est une institution née en 1935. Et les refus sont très rares, 500 à 600 par an. Mais la Cfdt a conscience qu'il faut coller encore plus à la réalité vécue par les journalistes, aussi bien dans le bouleversement de leur métier que pour aider à parer aux abus croissants commis par les employeurs. Un journaliste qui exerce le métier et se bat pour ses droits doit pouvoir prolonger sa carte.

- **Je ne vote pas parce que je ne comprends pas à quoi ça sert**

C'est une assemblée de journalistes et employeurs qui accorde, ou non, les cartes, après étude des dossiers et éventuellement débat contradictoire. Les représentants journalistes –qui travaillent sur le terrain, soit dit en passant– sont élus. À vous donc de choisir les candidats du syndicat qui vous convient le mieux.

- **Je ne vote pas parce qu'il n'y a pas de différence entre les listes**

Peut-être n'avez-vous pas pris le temps de lire les professions de foi. Sachez qu'aujourd'hui, parmi les trois organisations syndicales qui siègent à la commission, deux sont arc-boutées sur le statut et peinent à se montrer souples. Et une, la Cfdt, tout aussi attachée aux critères de la loi, résolue à ne rien brader sur la déontologie, mais prête à tenir compte des obstacles économiques ou administratifs que certains demandeurs rencontrent. À la fois pour les journalistes en difficulté momentanée, et pour favoriser l'accueil des jeunes journalistes dans la profession. C'est bien pour que vous choisissiez qu'il y a ces élections !

- **Je ne vote pas parce que j'ai déjà voté au premier tour**

Les résultats du premier tour ne comptent pas car le quorum (50% de participation) n'a pas été atteint. Il faut donc revoter. Le scrutin ouvre le 31 mai en ligne, et sera clos le 14 juin à 13h. On efface tout, et on recommence. Ne remettez pas au lendemain ce que vous pouvez faire dès aujourd'hui !

- **Je ne vote pas parce que j'ai perdu ma clé de vote**

Ce n'est pas un problème. Il suffit d'aller sur le site de vote en ligne (www.e-votez.net/ccijp/) et de suivre la procédure. Même chose si le facteur vous a oublié dans sa tournée.

- **Je ne vote pas parce que les syndicats me saoulent**

Ah bon ? Même quand ils obtiennent une augmentation de salaire ? Négocient la prime de droits d'auteur ? Vous défendent quand il y a un plan de cession ? Font transformer un CDD en CDI ? Font accéder les pigistes aux mêmes droits en matière de santé ? Sont à votre disposition (ou presque) dès que vous avez un souci ?

- **Je ne vote pas parce que je ne vote jamais**

Vous n'avez jamais envie de donner votre avis ? Ni qu'on en tienne compte ? (Attention, on reconnaît le prix de la démocratie au bruit qu'elle fait en partant...)

En espérant vous avoir aidé à envisager, en creux, l'enjeu de cette élection. Voter pour la carte de presse, c'est défendre un outil de travail. Et voter CFDT, c'est amener la commission vers plus de proximité avec la profession et le terrain.

Si vous avez envie de voter, finalement, ne vous privez pas, la prochaine occasion est dans trois ans !